

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019



### Prix et Calendrier

#### Prix :

Le département de l'Eure organise chaque année avec le Moulin d'Andé-CÉCI un concours de scénarios de courts métrages de fiction dont l'action doit se dérouler de manière significative dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.

Le concours est doté de plusieurs prix :

- A l'issue d'une première sélection, un comité distingue six lauréats. Ils bénéficient d'un atelier de réécriture au Moulin d'Andé, *Centre des écritures cinématographiques* pendant cinq jours sous la direction d'un scénariste confirmé.
- Puis un second jury de professionnels attribue un premier et un deuxième prix parmi les six lauréats :
  - 1<sup>er</sup> PRIX : 5 000 € pour l'auteur  
25 000 € pour l'aide à la production
  - 2<sup>e</sup> PRIX : 2 000 € pour l'auteur

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

### Calendrier :

- Appel à candidature ouvert à partir du **23 janvier 2019**  
Conformément à l'article 5 du règlement, le dossier d'inscription est téléchargeable :
  - sur le site Internet du Conseil départemental de l'Eure - [www.eureenligne.fr](http://www.eureenligne.fr)
  - sur le site du Moulin d'Andé-CÉCI - [www.moulinande.com](http://www.moulinande.com)OU peut être demandé :
  - par e-mail : [ceci@moulinande.asso.fr](mailto:ceci@moulinande.asso.fr)
  - par téléphone : au **02.32.59.70.06** du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h
  
- Les dossiers complets doivent être envoyés au Moulin d'Andé-CÉCI uniquement par email à l'adresse [ceci@moulinande.asso.fr](mailto:ceci@moulinande.asso.fr) au plus tard le jeudi 28 février 2019 (cachet de la poste faisant foi). Aucun dossier papier ne sera pris en compte.  
  
Commission de présélection : mi-avril (présélection **de 12 projets**) puis commission plénière le 17 mai (sélection des 6 scénarios lauréats de l'atelier d'écriture)
- **L'atelier d'écriture se déroulera du 17 au 21 juin 2019**
  
- La remise des prix est prévue à l'**automne 2019, le lundi 7 octobre 2019** (sous réserve).

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

### Notice d'enregistrement des candidatures

**Chaque dossier de candidature doit être dactylographié et comporter :**

*(les manuscrits ne sont pas acceptés)*

**En 2 documents PDF séparés :**

D'un côté :

- La fiche de candidature ci-jointe complétée avec la mention du titre du film
- Un curriculum vitae (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus)
- En cas d'adaptation littéraire, une option sur la cession des droits de l'œuvre
- Éventuellement, une lettre d'intérêt d'un producteur

Merci de nommer ce 1<sup>er</sup> document selon le format suivant :

**[NOM] [Prénom] – Candidature**

De l'autre :

- Le synopsis (10 lignes maximum)
- Le scénario développé sous forme de continuité dialoguée non relié (Typo Courier 12, interligne simple, pages numérotées, maximum 20 pages – 1 page = env. 1 min)
- Une note d'intention de l'auteur concernant le traitement et la réalisation du film

**Merci de ne faire apparaître dans ce 2eme document aucune indication sur l'identité de l'auteur.** Merci de nommer ce 2eme document selon le format suivant :

**[NOM] [Prénom] – Projet**

**Les dossiers doivent être envoyés uniquement par mail à l'adresse [ceci@moulinande.asso.fr](mailto:ceci@moulinande.asso.fr) avant le **jeudi 28 février 2019 minuit****

**NB :**

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

*En cas de présélection, vous serez contacté par courriel et aurez à nous envoyer sous 48h le MÊME dossier relié en 8 exemplaires reliés. Attention, aucune nouvelle version du scénario déposé ne pourra être prise en compte jusqu'à la sélection pour l'atelier d'écriture. La version déposée doit donc être la plus aboutie possible.*

*Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération.  
Aucun accusé de réception ne sera envoyé.*

**Adresse d'envoi des dossiers :**

[ceci@moulinande.asso.fr](mailto:ceci@moulinande.asso.fr)

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS MÉTRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

### Règlement du concours

#### Article 1 – L'organisateur du concours

Dans le cadre de ses actions menées en faveur du cinéma et de l'audiovisuel, le Département de l'Eure organise en collaboration avec le Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques, un concours annuel et francophone de scénarios de courts métrages de fiction.

#### Article 2 – L'objectif du concours

L'objectif du concours est de promouvoir l'écriture cinématographique et de faire émerger de jeunes scénaristes talentueux.

#### Article 3 – L'objet du concours

Le concours a pour objet de sélectionner et récompenser six scénaristes en devenir, en voie de professionnalisation.

#### Article 4 – Les conditions de participation

Toute personne physique peut concourir sans condition d'âge ou de nationalité (à l'exception des précédents lauréats - primés ou ayant participé à l'atelier de réécriture - et du personnel du Conseil départemental de l'Eure). Les candidats mineurs doivent présenter une attestation signée d'un représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale et les autorisant à se présenter au concours.

Le scénario devra être écrit en langue française. Chaque auteur ne peut déposer qu'un seul scénario. Un scénario ne peut pas être présenté plus d'une fois.

Le scénario devra être présenté sous forme de continuité dialoguée et ne pas excéder 20 pages, pour un projet de film de 15 minutes maximum. **L'action devra se dérouler significativement dans le département de l'Eure et comprendre des scènes en extérieur.**

Par ailleurs, compte-tenu de la nécessité d'un tournage comprenant des scènes en extérieur, les scénarios de film 100% animation ne peuvent concourir.

#### Article 5 – Le dossier de candidature et son dépôt

Le dossier d'inscription informant des modalités de participation au concours et de dépôt des candidatures (prix et calendrier, notice d'enregistrement, fiche de candidature et le

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'ÉURE

EDITION 2019

présent règlement) est téléchargeable sur le site Internet du Conseil départemental de l'Eure - [www.eureenligne.fr](http://www.eureenligne.fr) -, et sur le site du Moulin d'Andé-CÉCI [www.moulinande.com](http://www.moulinande.com), jusqu'au **28 février 2019**.

Ce dossier d'inscription peut être également demandé au Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des écritures cinématographiques :

- par e-mail : [ceci@moulinande.asso.fr](mailto:ceci@moulinande.asso.fr)
- par téléphone : au ☎ **02.32.59.70.06**

***Après le 28 février, aucune demande, ni aucun dépôt de dossier ne seront pris en compte.***

Le dossier de candidature doit être obligatoirement dactylographié et comporter :

### **En 2 documents PDF séparés :**

D'un côté :

- La fiche de candidature ci-jointe complétée avec la mention du titre du film
- Un curriculum vitae (détaillant notamment votre cursus de formation, votre activité professionnelle, les prix et concours obtenus)
- En cas d'adaptation littéraire, une option sur la cession des droits de l'œuvre
- Éventuellement, une lettre d'intérêt d'un producteur

De l'autre :

- Le synopsis (10 lignes maximum)
- Le scénario développé sous forme de continuité dialoguée non relié (Typo Courier 12, interligne simple, pages numérotées, maximum 20 pages – 1 page = env. 1 min)
- Une note d'intention de l'auteur concernant le traitement et la réalisation du film

***Aucune indication sur l'identité de l'auteur ne doit apparaître dans ce 2eme document.***

**Les 2 documents doivent être envoyés ensemble par mail à l'adresse [ceci@moulinande.asso.fr](mailto:ceci@moulinande.asso.fr) avant le jeudi 28 février 2019 minuit.** Aucun dossier papier ne sera pris en compte.

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

L'inscription au concours est gratuite.

Les comités de sélection jugent dans l'anonymat.

Aucun dossier incomplet ou non conforme ne sera pris en considération.

### **Article 6 – La présélection de 12 dossiers par le comité de lecture**

Des lecteurs, professionnels du cinéma (scénariste, auteur-réalisateur, producteur,...), sont nommés par la Direction du Moulin d'Andé-CÉCI. Ils vérifient le caractère réglementaire des candidatures et effectuent une présélection de douze projets. Tous les scénarios sont lus par au moins deux lecteurs.

Une note de lecture peut être transmise aux candidats non sélectionnés, sur demande.

En vue de la commission plénière, les douze candidats présélectionnés auront à transmettre une version papier reliée de leur dossier de candidature (identique au dossier relié) en 8 exemplaires.

### **Article 7 – La sélection des 6 participants à l'atelier d'écriture**

Un comité de sélection de six personnes est constitué par le Moulin d'Andé-CÉCI pour examiner les dossiers présélectionnés. Il choisit en commission plénière les six lauréats qui seront invités à participer à l'atelier d'écriture. La participation à l'atelier d'écriture est obligatoire pour avoir accès à la deuxième phase du concours.

Le comité de sélection choisit également un septième, huitième et neuvième candidat placés en liste d'attente en cas de désistement des lauréats.

Le comité est composé :

- d'un représentant du Conseil départemental de l'Eure,
  - de 6 élèves du Lycée Senghor - option cinéma
- du parrain de l'édition 2019 du Concours de l'Eure

### **Article 8 – L'atelier d'écriture au Moulin d'Andé-CÉCI**

Les six lauréats participent à un atelier d'écriture de cinq jours complets au Moulin d'Andé (du 17 au 21 juin 2019). L'atelier est dirigé par un scénariste consultant confirmé.

Après l'atelier, les participants disposent d'un délai d'un mois pour déposer leur version définitive accompagnée d'une lettre d'intérêt d'une société de production disposant d'un numéro de Siret.

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS MÉTRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

### Article 9 – La composition du jury final

Le Président du Conseil départemental de l'Eure valide chaque année, la sélection proposée par le Moulin d'Andé-CECI concernant le choix du président et des membres du jury.

Le jury comprend cinq membres représentatifs de la profession cinématographique – producteur, réalisateur, diffuseur, journaliste, comédien, écrivain, technicien, représentants d'organismes du cinéma etc – et un représentant du Département de l'Eure.

Le jury est indépendant du comité de lecture. Il choisit deux lauréats parmi les six sélectionnés.

### Article 10 – Prix et obligations

Les 6 lauréats de l'atelier d'écriture sont invités à participer à la remise de prix qui a lieu à l'automne, deux d'entre eux sont finalement primés. Restent alors éligibles, les lauréats qui n'ont pas encore tourné leur court-métrage au moment de la dite remise de prix.

Le premier lauréat reçoit un prix d'auteur de 5 000 €. Son producteur (agrée par le CNC) recevra 25 000 € pour la réalisation du film, selon les termes d'une convention précisant les modalités du règlement, ainsi que les obligations auxquelles il devra se soumettre (notamment de tourner tout ou partie du film dans l'Eure). **Le court métrage doit être produit dans les deux ans qui suivent l'obtention du prix.** Au-delà de ce délai, la décision d'attribution de l'aide à la production sera annulée de droit.

Le second lauréat reçoit un prix d'auteur de 2 000 €.

Par ailleurs, le premier Prix s'engage à faire figurer au générique de l'œuvre les mentions suivantes :

**« Avec le soutien du Département de l'Eure et du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques »**

au générique du début, à la suite de la mention du ou des producteurs.

ET

**« Premier Prix du Concours de Scénarios de courts métrages du Département de l'Eure, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques ».**

au générique de fin.

Les cinq autres lauréats s'engagent à mentionner au générique de fin :

**« Lauréat du Concours de Scénarios de courts métrages du Département de l'Eure, avec le soutien du Moulin d'Andé-CÉCI, Centre des Écritures Cinématographiques ».**



## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

**EDITION 2019**

Ces deux mentions figureront également sur tout le matériel de promotion de l'œuvre réalisé aux frais de la société de production.

### **Article 11 – L'acceptation du règlement**

Toute participation à ce concours implique l'acceptation pure et simple et sans réserve du présent règlement et la renonciation à tout recours concernant les conditions d'organisation et le déroulement du concours, la sélection des participants, les résultats et l'attribution des prix. Aucune réclamation ne sera admise, notamment en cas de report ou d'annulation du concours. Les candidats non retenus ne peuvent se prévaloir d'aucune indemnité.

La participation implique le consentement à la reproduction graphique, photographique et vidéo des œuvres réalisées, dans toute publication ou support à caractère documentaire ou de promotion de la manifestation et des artistes et sur tout support diffusé par le Département pour assurer la promotion de ses activités.

### **Article 12 : Informatique et libertés**

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent concours sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « informatique et liberté ». En application de cette loi, les participants disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données les concernant.

En tout état de cause, les données personnelles communiquées par les candidats seront exclusivement utilisées dans le cadre du concours et uniquement à des fins de promotion culturelle.

### **Article 13 – Le dépôt légal du règlement**

Le règlement du présent concours est déposé à la SCP J. Ribette – S. Thiéry – G. Thiéry, Huissiers de justice associés, 5 rue Tatin, BP n°610 - 27406 Louviers Cedex.

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur. L'avenant est déposé à la SCP J. Ribette – S. Thiéry – G. Thiéry, Huissiers de justice associés, 5 rue Tatin, BP n°610 - 27406 Louviers Cedex.

Le règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite avant la date de clôture des candidatures à l'adresse suivante : Conseil départemental de l'Eure, PIDT - Concours de scénarios de courts métrages, 14 boulevard Georges-Chauvin, CS 72101, 27021 Évreux Cedex ou par mail : [anais.vavasseur@eure.fr](mailto:anais.vavasseur@eure.fr)

**CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES  
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE**

**EDITION 2019**

Le règlement complet peut être également consulté en ligne sur le site [www.eureenligne.fr](http://www.eureenligne.fr)

**CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES  
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE**

**EDITION 2019**

**Fiche de candidature**

**TITRE DU PROJET :** .....

**PRODUIT PAR** (le cas échéant) :.....

**LIEUX DE TOURNAGE PRESSENTIS DANS LE DEPARTEMENT (27) :**

(à remplir impérativement / voir [www.eure-tourisme.fr](http://www.eure-tourisme.fr)).....

.....  
.....

---

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Adresse électronique : .....

Date et lieu de naissance : ..... Nationalité : .....

Formation : .....

.....

Si vous êtes en activité, quel emploi occupez-vous ? : .....

.....

Statut :

Salarié(e) temps plein

Intermittent

Indépendant

Étudiant

Salarié(e) temps partiel

Maison des artistes

Auteur

En recherche d'emploi – Autres

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

Concours et prix précédemment obtenus pour ce projet : .....

.....

.....

.....

### Comment avez-vous été informé de ce concours ?

- par le bouche à oreille - Préciser : .....
- par les réseaux sociaux - Lequel : .....
- par le portail ou la plateforme du film court  
www.filmfestplatform.com ou www.le-court.com
- via un autre site Internet - Lequel :.....
- par e-mailing (diffusé par le Moulin d'Andé-Céci, le Conseil départemental de l'Eure ou autre)  
Préciser :.....
- par la presse - quel média ou quel titre :.....
- par une école - Laquelle :.....
- par une maison de production - Laquelle :.....
- par une association / un festival - Lequel : .....
- par le CNC
- par la Maison du film court
- via le stand du Moulin d'Andé-CÉCI au Festival du court-métrage de Clermont-  
Ferrand
- via un support (affiche, carte postale) - Lequel et où :.....
- autres - Préciser : .....

## CONCOURS DE SCÉNARIOS DE COURTS METRAGES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

EDITION 2019

### Exemple de présentation d'un scénario

**Sortie de route** Jonathan Hazan – 1<sup>er</sup> prix 2008

© Noodles productions

#### 10. INT – Chambre d'hôtel / Salle de Bain – NUIT :

Vêtu d'un marcel et d'un caleçon, Saïd se brosse les dents énergiquement, la tête baissée vers le lavabo. Il se rince la bouche puis crache l'eau. Il prend une serviette, s'essuie la bouche, puis se regarde dans le miroir accroché au-dessus du lavabo. Il remarque les grosses lunettes de son père posées sur une tablette face à lui. Il les fixe un instant, puis les saisit.

Il ouvre les branches des lunettes, semble hésiter, puis les met sur son nez. Elles sont démesurément trop grandes pour lui. Il se regarde un instant dans le miroir avec. Il prend un air sévère, et observe son visage sur les côtés : elles renforcent sa ressemblance avec son père.

#### 11. INT – Chambre d'hôtel – NUIT :

Saïd se dirige vers le lit superposé. Il regarde son père, pose ses lunettes sur la commode à côté de lui, puis monte. Une fois arrivé sur son lit, il éteint la lumière. Il contemple le plafond. En-dessous de lui, on peut voir le corps de Kaddour dépasser, allongé sur le lit du dessous.

**KADDOUR**

Elle me manquera toujours.

Saïd affiche un regard déstabilisé.

**KADDOUR**

Je ne voulais pas en arriver là.

**SAID** (*hors de lui*)

Ferme-la ! Je t'interdis de parler d'elle ! T'as compris ?

Saïd attend une réponse venant de Kaddour qui ne vient pas. Plus un bruit.

12